

## Attitude recommandée en présence de ...

### Hépatite A (virus) : infection diarrhéique

Mesures applicables uniquement en présence de diarrhée

#### Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Hépatite A, Hépatite épidémique
--------------	---------------------------------

#### Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	<p><b>Eviction</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b>  Eviction d'un enfant: nécessaire si la capacité de l'établissement à maintenir les mesures d'hygiène est dépassée  Eviction d'un adulte: souhaitable si la personne est amenée à dispenser des soins à des nourrissons de moins de 6 mois</p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b>  Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour  Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Personnes à qui la mesure est applicable:</b>  Tout enfant fréquentant le groupe et tout adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p><b>Levée de la mesure:</b>  Dès le 6ème jour suivant le début de la diarrhée aiguë ou le début de l'ictère</p>
------------	---

#### Mesures concernant les personnes exposées

Mesure N°1	<p><b>Vaccination post-expositionnelle</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b>  Absence d'immunité contre l'hépatite A  et  Première exposition au cas source remonte à moins de 7 jours</p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b>  Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour  Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Personnes à qui la mesure est applicable:</b>  Enfant de plus de 12 mois fréquentant le groupe et adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p><b>Détails de la mesure:</b></p>
------------	---

## Attitude recommandée en présence de ...

1 dose de vaccin (posologie adaptée à l'âge)

### Mesures concernant les locaux

Mesure N°1	<p><b>Contrôle de l'application stricte des mesures standard d'hygiène, en particulier lavage des mains</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p>
Mesure N°2	<p><b>Port de gants jetables par le personnel lors du change d'un enfant symptomatique</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour</p>
Mesure N°3	<p><b>Renforcement des mesures de nettoyage et désinfection des locaux, objets et jouets</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b> Situation de flambée telle que définie dans la rubrique <i>Caractéristiques épidémiologiques</i></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle para-scolaire et associatif: camp</p> <p><b>Détails de la mesure:</b> <a href="#">Lien</a></p>

### Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine faeco-orale ou par eau/aliment contaminé
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Moyenne: 28-30 jours
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe avant le début de la maladie	Avant le début de l'ictère: Moyenne: 7 jours
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe après le début de la maladie	Après le début de l'ictère: Moyenne: 14 jours
Durée de l'intervalle secondaire	Moyenne: 28-33 jours
Taux d'attaque de la maladie	En milieu familial: >15% En milieu institutionnel: <15%
Définition d'une flambée ou épidémie	≥3 cas en ≤1 semaine

### Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des	<p><b>Cas isolé + Flambée</b></p> <p>Oui, dans un délai de 24 heures <a href="#">Lien</a></p>
--	---

## Attitude recommandée en présence de ...

---

médecins cantonaux)	
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> ou rubrique <i>Flambée de cas</i> <a href="#">Lien</a>